



Association Château d'Illens ACI

Rapport 2024

Le comité de notre association s'est réuni à **cinq reprises** en 2024. Quelques séances de chantier ont également été agendées.

Notre association compte aujourd'hui 186 membres.

L'an dernier, nous avons eu la tristesse de perdre un de nos collègues du comité, **Monsieur Marcel Thürler, ancien Syndic de Vuadens et co-auteur du Dictionnaire Patois-Français**. Engagé dans de nombreuses associations, il apporta son expertise en matière de relations publiques, en particulier. Il nous quitta brusquement. Nous garderons un souvenir amical de cette personnalité joviale et engagée. Je vous prie de vous lever et de respecter une minute de silence. Je vous remercie.

2024 a été consacré principalement aux activités suivantes :

1. Travaux :

- En 2024, nous avons procédé à divers travaux **d'électrification extérieure**.
- Puis, la réalisation et la pose des **10 stèles d'information**, projet initié en 2023, nous a occupés durant plusieurs mois. Nous avons dû notamment obtenir l'aval du Service Archéologique de l'Etat de Fribourg pour le choix des emplacements des trois stèles extérieures. Le Service a d'ailleurs souhaité être présent lors de leur pose et de la réalisation des petits socles en béton nécessaires à leur stabilisation.
- Ensuite, nous avons effectué l'installation des deux armures reçues en don : L'une de la part d'un membre de notre association, Monsieur Bernard Mollard, que nous avons fait restaurer par un spécialiste de la Garde du Gibloux et qui se trouve au premier étage du château. Une plaque rappelant l'aimable donateur devra encore être fixée. La seconde, celle offerte par les chevaliers de Rond-Mons, que vous avez pu admirer au rez-de chaussée du manoir et à laquelle nous avons ajouté une stèle d'information détaillée.
- Nous avons développé et réalisé le projet de pose d'une porte métallique à notre local technique et celui du renforcement de la porte d'entrée principale par une barre de sécurité, porte qui avait été forcée par des inconnus. Pour l'instant, n'ayant pas encore été convoités pour l'organisation d'une rave party, nous n'avons pas subi de grave dégât à part la disparition des pierres ancestrales de notre biotope sec.

- L'an dernier, je vous annonçais le don de Monsieur Philippe Stauffacher de sa superbe maquette du château d'Illens. 2024 a été consacré à trouver la solution la meilleure pour sa mise en valeur. Après avoir songé à la présenter au château dans une vitrine de protection, nous avons opté pour une autre solution suite aux discussions et conseils obtenus auprès de spécialistes du Musée d'Art et d'histoire. En effet, l'humidité ambiante du manoir aurait pu porter préjudice aux divers matériaux utilisés pour la création de ce véritable chef-d'œuvre. Nous allons donc en présenter des photos au château ; en fait, constituer un panneau qui comportera plusieurs photos que nous pensons ajouter à la décoration actuelle du rez de chaussé. Ayant obtenu l'accord de la direction, nous allons déposer l'original en lieu sûr à la succursale de la BCF de Farvagny, où elle sera visible à la demande. Un acte notarié sera établi entre le donateur, l'ACI qui en devient le propriétaire et la BCF qui l'accueillera.
- Le 19 octobre 2024, nous adressons au Service Archéologique de l'Etat de Fribourg à destination du Service des Biens culturels et de sa Commission des biens culturels, une demande de subventions cantonales et fédérales pour la troisième étape de nos travaux, à savoir celle consacrée au sauvetage des vestiges de la forteresse du 12^{ème} siècle. Il s'agira de consolider la ruine de la Porte Sud de l'esplanade, et cela de toute urgence, ainsi que divers pans de la muraille d'enceinte qui ont survécu à la destruction de la forteresse, par les Fribourgeois, en novembre 1475 déjà, et aux attaques non moins violentes du temps écoulé. Monsieur Jacques Dorthe, notre ingénieur conseil, a réalisé un document photographique et descriptif des travaux à entreprendre. Le budget des travaux s'élève à CHF 460'000.-, voire CHF 515'000.-. Les réponses écrites du Canton et de la Confédération nous sont parvenues cette semaine. C'est avec plaisir que nous pouvons vous annoncer l'octroi de 20 % de subventions cantonales et de 20% de subventions fédérales. La commune de Gibloux, que je remercie particulièrement, nous accorde un montant de CHF 100'000.- pour ces travaux. Le Conseil communal a obtenu l'aval du Conseil général et je l'en félicite.
- Pour la petite histoire, cela est presque une anecdote : En 2023, nous avons posé, par hélicoptère, le plancher définitif, en épicea, prévu initialement en chêne. L'incendie de Notre-Dame de Paris influença le choix définitif. Point de chêne à l'horizon. Ce plancher figurait dans notre dossier directeur depuis toujours, dès le début des négociations relatives au projet avec les divers services de l'administration, surtout avec le Service Archéologique du canton de Fribourg. Quelle ne fut notre surprise, lorsque nous constatâmes qu'il avait été biffé par le SAEF du montant subventionnable. Nous fîmes recours, mais déboutés, l'argument étant que nous devions simplement laisser le plancher de chantier. En fait, ce plancher appartenait à l'entreprise TUBAX, Echafaudages, et était destiné à demeurer dans le château durant la période des travaux, ceux du montage du grand mécano, des coursives donc, de tous les travaux de taille de pierres encore nécessaires sur place comme de la pose de celles-ci au fur et à mesure de l'avancement du projet. Il s'agissait de simples planches disjointes, brutes et non façonnées. Donc un plancher qui fut finalement récupéré par l'entreprise Vial, lors de la pose du véritable plancher prévu et accepté à l'époque. De plus, ce plancher constituait un vrai danger pour les visiteurs. Cette décision nous fâcha...

- En ce qui concerne notre projet de réalisation d'une passerelle et de l'assainissement des accès, lancé en 2019, la Commune de Gibloux ayant repris le flambeau, je demanderai à Monsieur Jacques Crausaz, Conseiller communal et représentant de la commune au sein de notre comité de bien vouloir vous renseigner sur l'état du dossier.

2. **Financement et sponsoring :**

Ce volet étant présenté par notre trésorière, Madame Geneviève Tinguely, permettez-moi toutefois de remercier ici la Commune de Gibloux qui contribue chaque année à raison de CHF 20'000.- au budget de notre association. Au cours de 2024, comme mentionné plus haut, nous avons établi les grandes lignes du projet de sauvetage des vestiges de la forteresse du 12^{ème} siècle. Votre présidente reprend, dès à présent, son bâton de pèlerin pour tenter de récolter les montants qui permettront d'atteindre le montant total engagé. La Loterie romande a été, entre autres, à nouveau sollicitée évidemment.

3. **Evénement :**

En 2024, le 22 juin, précisément, le château était en fête : la célébration de sa Renaissance. Nous avons en effet choisi ce terme, car on ne peut inaugurer un château du 15^{ème} siècle ! Malgré les grandes eaux, pas celles de Versailles, les autres, vous fûtes nombreuses et nombreux à venir célébrer avec nous ce moment de convivialité. Madame la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin-Sansonnens nous fit l'honneur de sa présence et s'adressa élégamment à l'assemblée. La bonne humeur fut de mise et le sanglier succulent, sanglier qui n'aurait pas atteint le château sans l'intervention salvatrice du fermier d'Illens, Monsieur Jacques Rouiller et son tracteur. La musique d'un autre âge nous enchantait. La Garde du Gibloux anima l'esplanade, car soudain, les cieux se calmèrent et offrirent un répit salubre pour le service du repas, en particulier. Les Dames Bourgeoises de Fribourg bravèrent, elles aussi, la météo désastreuse, certaines même au risque d'abîmer leurs beaux costumes historiques. Un merci tout particulier est adressé à la Commune, pour son soutien logistique exceptionnel et à tous ses services impliqués pour l'occasion. Mais je tiens ici à dire ma reconnaissance aux membres du comité que je cite : Mesdames Eveline Maradan et Geneviève Tinguely, Messieurs Pierre Bertherin, Philippe Egger, Jacques Crausaz et Jean-Pierre Villerot et, également, à plusieurs membres bénévoles de notre association, notamment Madame Edith Neuhaus, notre vérificatrice des comptes, Messieurs Dominique Ayer et Jean-Paul Renevey, qui toutes et tous s'engagèrent remarquablement pour la réussite de cette manifestation dans des tâches administratives, pour l'organisation du repas, des animations, pour l'acquisition des boissons, la sécurisation des lieux par des panneaux, la signalisation par la réalisation, là aussi, en toute urgence, de panneaux indicatifs etc.. Et pour certains d'entre eux, leur engagement à l'extérieur, le jour même, sous une pluie battante.

En effet, nous vivions, en cet instant, une tragédie, celle du décès de la petite-fille de l'un de nos collègues, Monsieur Marcel Thürler, chargé, lui, de la gestion des parkings

et des transports jusqu'à la ferme d'Illens comme de la signalisation. Il décéda lui-même peu de temps après, comme je l'ai évoqué en début d'assemblée.

Je mentionnerai ici encore un autre beau moment de convivialité, celui de la visite du groupe des bénévoles d'Arconcianum, notre association sœur du site d'Arconciel qui durant des siècles fit partie de la même Seigneurie qu'Illens, comme vous le savez.

Les médias continuent de nous accorder leur intérêt. Signalons, par exemple, un article détaillé paru dans La Gruyère à l'issue de la fête de la Renaissance. La rubrique médias de notre site internet vous renseigne.

Comme au cours de ces dernières années, le comité avait décidé de ne pas encore ouvrir officiellement le château au public, tant que des travaux étaient toujours en cours, pour des raisons de sécurité, sauf exception. D'ailleurs, avant la fête de la Renaissance, nous avons dû faire procéder à de nouveaux assainissements modestes mais indispensables de la couronne du château, car des chutes de pierres avaient été signalées.

4. Chemins de la Sarine

Un vaste projet de réalisation, par étape, des chemins de la Sarine a démarré il y a quelque temps déjà auquel l'ACI, par sa présidente, est associée, comme plusieurs autres représentants de sites impliqués ; notamment les monastères de la Maigrauge et d'Hauterive, l'Association Arconcianum, et les communes concernées, dont celle de Gibloux. Le parcours, qui sera réservé aux piétons, s'étendra de Guin jusqu'au barrage de Rossens et comprendra plusieurs boucles, dont l'une à Illens. Le premier secteur, celui de la boucle d'Hauterive, sera inauguré cette année encore, alors que celui d'Illens le sera en 2026. Des aires de jeux, de repos seront prévues. Il s'agira d'un parcours pédestre exclusivement à la fois touristique, sportif, ludique, historique et gourmet, puisque référence sera aussi faite à la gastronomie locale. Nous vous informerons de l'évolution du projet.

5. Remerciements « généraux ».

Je saisis cette occasion de remercier les membres du comité pour leur engagement sans faille. Un tout grand merci à la Commune de Gibloux avec laquelle nous avons développé une belle collaboration, merci encore une fois pour son don annuel et ses prestations en nature, merci à son service forestier en particulier.

Merci enfin surtout à vous, les membres de notre association. Votre soutien fidèle est indispensable. Et, comme chaque année, je lance un appel à vous toutes et tous pour que vous enthousiasmiez d'autres citoyens à nous rejoindre. Parlez de notre association à vos amis et à vos proches. Nous souhaiterions augmenter le nombre de nos « followers », utilisant le langage contemporain.

Je vous remercie de votre attention.

Roselyne Crausaz
Présidente

Fribourg, le 5 mai 2025